

Présentation du département

Département à l'image de la France avec ses vallées, collines et montagnes, le Tarn, s'il reste ancré dans la ruralité, bénéficie de par sa proximité avec la métropole toulousaine d'un renouveau démographique dans sa partie ouest. Il demeure le deuxième département industriel de Midi-Pyrénées.

En forte progression ces dernières années, la population a tendance à se concentrer autour des pôles urbains et des villes situées dans la zone d'influence toulousaine, ainsi qu'autour des principaux axes routiers.

Le département comptait au 1^{er} janvier 2010 381483 habitants (Sources INSEE).

Ainsi, Saint-Sulpice, Rabastens, Gaillac, Lavaur et les communes limitrophes connaissent un essor démographique considérable, et depuis peu, l'axe allant jusqu'à Carmaux voit sa population croître à nouveau. Les communes situées sur un large sud ouest sont également en plein essor depuis peu. Mais les communes des zones de montagne à l'est continuent à perdre des habitants même si le déclin démographique semble freiné.

Fondée sur quelques pôles mono-industriels, l'industrie tarnaise a subi de plein fouet les différents chocs économiques des trente dernières années. Restructuré en différentes étapes, le tissu économique tarnais est reconstitué à partir d'un vaste réseau de PMI-PME dans des domaines très variés allant du traditionnel aux technologies les plus avancées.



Vivement attachés aux valeurs de l'école et de la République, les tarnais attendent de leurs élus une politique forte en faveur de l'éducation. Cette volonté se traduit au quotidien par des relations suivies entre le conseil général et l'inspection académique, des partenariats multiples et un soutien financier important aux projets éducatifs.

Informations administratives

Installation des personnels

Les personnels de direction nouvellement nommés doivent se présenter dès leur arrivée à la division des établissements (DET) porte 103, afin de signer leur procès-verbal d'installation et fournir les pièces nécessaires à leur prise en charge administrative (fiche de renseignement, RIB, photocopie du livret de famille éventuellement).

En ce qui concerne les enseignants du 1^{er} degré, se reporter au document intercalaire qui vous permet de recenser les principales informations nécessaires à votre vie administrative.

Frais de changement de résidence

Vous êtes enseignant dans le premier degré, et vous avez changé d'affectation, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la prise en charge de vos frais de changement de résidence entre votre ancienne et votre nouvelle résidence.

Cette prise en compte comporte les frais de transport de personnes et l'attribution d'une indemnité forfaitaire au titre des frais de transport de mobilier.

Vous trouverez des précisions sur les modalités de validation et le formulaire administratif à remplir sur le site de l'inspection académique : rubrique vie professionnelle / 1^{er} degré public / formulaires administratifs.

Vous pouvez également vous mettre en relation avec la DLG5. C'est la division de la logistique générale du rectorat qui gère les frais de changement de résidence.

Il vous appartient de contacter cette division pour connaître les conditions requises pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de changement de résidence.

Prière de d'écrire à :

dlg5@ac-toulouse.fr

ou à l'adresse postale :

Division de la logistique générale
DLG 5
Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Les actions sociales en faveur des personnels et prestations interministérielles

En matière d'action sociale, diverses prestations existent : la restauration des personnels, les subventions pour séjours d'enfants (centre de loisirs, colonies de vacances, séjour éducatif, séjour linguistique, le séjour en gîte et VVF...).

Pour une information précise sur les aides ainsi que sur leur montant, consulter :

- Le site de l'inspection académique, rubrique «espace des personnels», «action sociale».
- Le site du rectorat de l'académie de Toulouse «espace des personnels», «ressources humaines», «action sociale».

Vous pouvez également contacter le bureau action sociale au sein de la DAGFI : Michel Marek ou Frédérique Thibaut en téléphonant au 05 67 76 57 99 ou en écrivant à ia81-dagfi@ac-toulouse.fr (Si vous venez : salle 006 au rez de chaussée de l'inspection académique du Tarn)

Le chèque emploi service universel (CESU) a été créé pour la garde d'enfants (0-3 ans et 3-6 ans) des agents de l'état.

Pour tout renseignement sur le CESU, consultez le site : www.cesu-fonctionpublique.fr

Réservation de logement aux fonctionnaires titulaires

En vue de leur location aux fonctionnaires, le service social de la préfecture du Tarn dispose d'une dotation de logements « réservations fonctionnaires » dans diverses HLM d'Albi et de Castres. Les locations consenties à ce titre cessent de plein droit dans un délai de six mois suivant la mutation, la mise à la retraite ou la cessation d'activité.

Pour cette réservation, s'adresser directement au service social de la préfecture.

La formation

Afin de mieux vous adapter à votre emploi ou pour envisager une mobilité interne ou une promotion, voire pour satisfaire une légitime curiosité, le Service Académique de Formation Continue (SAFCO) propose de nombreuses actions de formation dans des domaines très divers (voir sur le site du rectorat les informations relatives au plan académique de formation - PAF). Aller sur :

<http://www.ac-toulouse.fr/safco>

La campagne d'inscription individuelle se déroule jusqu'au 17 septembre.

Le service social des personnels

Le service social de l'inspection académique est assuré par une assistante sociale qui se tient à la disposition de tous les agents de l'éducation nationale (y compris des établissements privés), en activité ou à la retraite. Le rôle du service social est d'examiner avec les intéressés les données de leur situation particulière et de mettre en œuvre les moyens propres à surmonter leurs difficultés. Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale des personnels à l'inspection académique du Tarn, au bureau 001 (rez-de-chaussée). Ses jours et horaires de permanence sont communiqués en téléphonant au : 05 67 76 57 81. Si vous désirez lui écrire, adressez votre courrier à l'adresse ci-dessous :

Inspection académique du Tarn
A l'attention de Marielle DORE ESCOUBAS
3 rue Général Giraud
81013 ALBI Cedex 9
en portant la mention « confidentiel » sur l'enveloppe.

Réseau PAS (prévention d'aide et de suivi)

Il s'agit d'un dispositif existant sous la forme d'un espace d'accueil et d'écoute. Un psychologue mis à disposition par le centre hospitalier spécialisé, est disponible les mercredi après-midi, à la section départementale de la MGEN, pour un accueil et une écoute des personnels en situation de fragilité, de souffrance ou de mal-être professionnels. Ce dispositif est mis en place pour tous les personnels actifs de l'éducation nationale.

Contact : Section MGEN du Tarn
10 rue des Taillades - Le Séquestre
81019 ALBI Cedex 9
Téléphone : 05 63 80 10 20
(service gratuit et en toute confidentialité)
Courriel : aidepreventionsuivi81@mgen.fr

Informations pratiques

LES MUTUELLES

Santé - Sécurité sociale
MGEN

10 rue des Taillades - 81019 ALBI Cedex 9
Tél : 05 63 80 17 13
<http://www.mgen.fr>

Assurance
MAIF

14 boulevard Carnot - 81000 ALBI
Tél : 05 63 43 29 00
<http://www.maif.com/portal/maif/tous>

Banque, produits d'épargne et prêts
CASDEN - BANQUE POPULAIRE

11 boulevard Montebello - 81000 ALBI
Tél : 05 63 38 44 44
<http://www.casden.fr>

Pour tout renseignement, s'adresser directement à ces organismes.

Visite à l'inspection académique

Où déjeuner ?

Le restaurant inter-administratif (RIA) est situé 19 rue Portal ALBI (à 5 minutes à pied de nos bureaux). Si vous désirez y déjeuner, le bureau action sociale à la DAGFI (porte 006 au rez de chaussée de l'inspection académique du Tarn) vous donnera toutes les indications nécessaires.

Tarifs :

Repas : 5,85 € ou 6,99 €
ou « formule » : 5,34 € ou 6,48 €
selon indice majoré inférieur ou supérieur à 465.

Où se garer ?

Le parking est équipé d'un contrôle d'accès. Pour y accéder en tant que visiteur, un interphone est disponible pour l'ouverture de la barrière. Les places sont peu nombreuses, il est impératif, pour des raisons de sécurité (accès des services de secours), de ne pas se garer en dehors des places prévues à cet effet.

Il vous est demandé de respecter également les emplacements pour les personnes handicapées, signalés par un marquage au sol.

Le parking est sécurisé. Il est fermé par des portails automatiques le soir à 20h jusqu'à 7h00 le matin, ainsi que le week-end... Veuillez à ne pas laisser votre véhicule dans le parking durant ces créneaux horaires.

Périodes de fermeture des services de l'inspection académique

L'inspection académique est fermée la semaine entre Noël et nouvel an, pour le pont de l'Ascension et la première quinzaine d'août.

Vacances scolaires 2010/2011

Rentrée des enseignants
Mercredi 1er septembre 2010

Rentrée des élèves
jeudi 2 septembre 2010

Vacances de Toussaint
du vendredi 22 octobre au jeudi 4 novembre 2010

Vacances de Noël
du vendredi 17 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011

Vacances d'hiver
du vendredi 25 février au lundi 14 mars 2011

Vacances de printemps
du vendredi 22 avril au lundi 9 mai 2011

Début des vacances d'été
vendredi 1er juillet 2011

*Le départ en vacances a lieu après la classe,
la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

Adresses utiles

Rectorat de Toulouse
Place Saint – Jacques / BP 7203
31073 TOULOUSE Cedex 7
Tél : 05 61 17 77 00
www.ac-toulouse.fr

Préfecture du Tarn
Place de la préfecture
81000 ALBI
Tél : 05 63 45 61 61
www.tarn.pref.gouv.fr

Conseil général du Tarn
Lices Georges Pompidou
81000 ALBI
Tél : 05 63 45 64 64
www.cg.fr

Conseil régional (Région Midi-Pyrénées)
22 boulevard Maréchal Juin
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 33 50 50

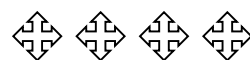
Le centre départemental de documentation pédagogique (CDDP)

Le CDDP assure la documentation professionnelle des acteurs de l'éducation. Cette documentation inclut l'ensemble des textes administratifs, les ouvrages de réflexion sur la pédagogie et la didactique, les supports d'enseignements pour la classe.

Il assure l'information, l'animation, la formation et le conseil en matière de TICE. L'équipe mobile d'animation et de liaison académique (EMALA) propose des animations sur l'environnement et les nouvelles technologies, en intervenant sur le terrain et dans les classes. L'équipe communication du CDDP offre également une assistance au montage de tout projet éducatif, à la mise en forme d'activités ou à la création d'outils pédagogiques.

Pour de plus amples renseignements, contacter :

CDDP
97 boulevard Soult - 81000 ALBI
Tél : 05 63 43 34 60
Mél : cddp81@ac-toulouse.fr



Ce livret d'accueil est réalisé par le service communication et juridique de l'inspection académique, pour des renseignements complémentaires ou des suggestions, écrire à :

ia81-scj@ac-toulouse.fr



Livret d'accueil 2010-2011

des nouveaux personnels



Inspection académique du Tarn
3 rue Général Giraud
81013 ALBI Cedex 9

Tél : 05 67 76 57 81
Fax : 05 67 76 57 54

Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



E-mail : ia81@ac-toulouse.fr

Site : <http://www.ac-toulouse.fr/web/ia-tarn/49-inspection-academie-du-tarn.php>